

Offre spéciale cabinets dentaires

Confiez les contrôles de votre installation à Apave

Apave vous informe sur les différents contrôles qui vous concernent.

Contrôles externes	Fréquence	Par qui ?
Audit contrôle qualité interne	Tous les ans	Organisme agréé
Contrôle qualité complet	Tous les 5 ans	Organisme agréé
Contrôle externe radioprotection	Tous les 5 ans	Organisme agréé**
Contrôle installation électrique	Tous les ans ou tous les 2 ans sous condition*	Organisme agréé
Contrôles internes		
Contrôles qualité internes	Tous les 3 mois pour les appareils numériques	Vous-même ou organisme extérieur
	Tous les mois ou à chaque changement de bain pour les appareils analogiques	
Contrôles internes radioprotection	Tous les ans	Vous-même ou organisme extérieur
Fonction PCR (Personne Compétente en Radioprotection)	Tous les ans (minimum)	Vous-même ou organisme extérieur

* Vous vous engagez à lever les éventuelles non-conformités signalées dans le rapport

** Organisme agréé par l'ASN, en application de l'article R. 1333-15 du Code de la santé publique.
Portée détaillée de l'agrément sur demande.

Apave peut vous proposer, en option, d'effectuer les contrôles de sécurité du réservoir d'air comprimé et de l'efficacité du stérilisateur.

www.apave.com

Profitez de la proximité et de la disponibilité de nos équipes

Service 1

Apave réalise les contrôles externes :
290 € TTC pour un appareil de radiologie*

Apave effectue tous les contrôles externes (qualité, radioprotection, électricité).
Vous réalisez vous-même ou vous sous-traitez : l'achat de l'objet test, les contrôles internes (qualité, radioprotection).
Vous assumez ou vous confiez à un organisme extérieur la fonction de PCR (Personne Compétente en Radioprotection).

- * Tarification prévue dans le cadre d'un contrat de 5 ans.
- * Service 1 : majoration de 150 € TTC pour le 2^{ème} appareil, 100 € à partir du 3^{ème}.

**CONTROLES PERIODIQUES REGLEMENTAIRES
PROPOSITION DE CONTRAT**

Adhérents
Syndicat des chirurgiens dentistes du Gard

Si l'offre de service décrite dans notre plaquette vous intéresse, renvoyez nous le présent bordereau, par mail (syndicatdentaire30@orange.fr) ou par poste (Syndicat des Chirurgiens dentistes du Gard, Maison des Professions Libérales et de Santé, Parc Georges Besse, Allée Norbert Wiener, 30035 NÎMES Cedex 1)
Nous vous enverrons par retour une proposition de contrat.

Si vous souhaitez une offre complémentaire pour le contrôle du réservoir d'air ou du stérilisateur, cochez cette case

Vos coordonnées :

Raison sociale : _____

SIRET : _____ APE : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Nom Contact : _____ Prénom : _____

Tél : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Remplissez la colonne Quantité (Qté) du tableau correspondant en totalisant l'ensemble des générateurs X de votre cabinet dentaire

Service proposé	Prestation	Equipement ou installation	Périodicité	Qté	Prix Unitaire € TTC (T.V.A. 19.6%)	TOTAL € TTC (T.V.A. 19.6%)
Service 1	Contrôle Externe en Radioprotection	Premier générateur X (1)	5 ans	1	290.00	290.00
	Contrôle Qualité Externe	Premier générateur X	1 an			
	Audit de Contrôle Qualité Interne	Installations électriques	1 an			
	Vérification périodique des installations électriques	Installations électriques (si aucune Non-Conformité ou toutes les NC levées)	2 ans			
			2ème générateur X		150.00	
		Générateur X supplémentaire			100.00	
Total						

(1) Par générateur X il faut entendre un appareil de radiologie dentaire rétroalvéolaire ou panoramique.

Si plusieurs praticiens sont associés dans le même cabinet, précisez la nature de l'association (SCM,...) et indiquez à qui appartient les différents appareils de radiologie : propriété en commun, individuelle..... (Ces éléments sont nécessaires pour établir les contrats.)

Cachet du Syndicat